

## La création du musée de Pézenas

Le musée de Pézenas est l'œuvre posthume de deux piscénois amoureux de leur ville natale, Albert-Paul Alliès (1868-1935), président-fondateur de notre association et le baron François de Vulliod (1863-1937), généreux donateur de l'hôtel de Saint-Germain.

Dès 1898, Albert-Paul Alliès avait eu l'idée de créer un musée et s'en était ouvert à diverses personnalités rencontrées à l'occasion de l'inauguration en 1897 du monument à Molière, notamment au célèbre comédien Coquelin cadet, sociétaire de la Comédie-Française. Ce dernier, enthousiasmé par ce projet, avait promis son aide et le don d'une pièce exceptionnelle, la montre de Molière, aujourd'hui conservée à la Comédie-Française.

Le lieu envisagé pour l'installation du musée (et d'une bibliothèque) était l'hôtel de Landes de Saint-Palais (1) légué en 1864 par le collectionneur Jules Bonnet-Mel à l'Hospice de Pézenas. Son importante collection de 400 dessins (de Boucher, Bourdon, Callot, Carrache, Castiglione, Clodion, Fragonard, Léonard de Vinci, Oudry, Pillement, Poussin, Puget, Raphaël, Robert, Tiepolo, Van Dyck, Vernet, Véronèse, Watteau...) était quant à elle léguée au musée Fabre de Montpellier avec 28 tableaux, 12 bustes et 11 objets d'art, notre ville ne possédant pas de musée.

Le piscénois Charles Ponsonailhe (1855-1915), historien de l'art et critique d'art, résidant à Paris, effectuera auprès du ministère des Beaux-Arts, diverses interventions relatives à ce projet. Rendant compte de ses démarches dans une lettre du 20 septembre 1898 adressée à Louis Montagne (1849-1915), maire de Pézenas, dont Albert-Paul Alliès sera plus tard l'un des adjoints, il écrit:

*«Monsieur le Maire et cher Monsieur,*

*Dans une lettre écrite avant-hier et que notre ami, si dévoué aux intérêts de Pézenas, M. Alliès vous communiquera, j'ai répondu de mon mieux, sauf plus ample informé, à quelques questions relatives au projet de Musée.*

*Ce qui ressort de mes premières conversations avec des chefs de Bureau ou de Division aux Beaux-Arts est que: la création d'un musée constitue un acte relevant de l'autonomie communale. L'Etat reconnaît cette fondation et s'y intéresse lorsqu'elle lui présente trois garanties :*

*-un lot suffisant d'œuvres d'art dignes de ce nom;*

*-un local spécial affecté de manière stable à leur exposition;*

*-une commission dont les membres choisis parmi des personnes compétentes se partagent entre eux, sous divers titres les charges et les obligations que comportent la conservation, la belle présentation et l'augmentation de cette collection artistique.*

*Si donc comme nous l'espérons, le Conseil municipal décide la jonction des deux fondations, musée et bibliothèque, dans l'Hôtel Bonne-Mel, voici à mon humble avis, comment l'on pourrait établir la marche des choses.*

*Il y aurait lieu, dès le vote homologué par le Préfet, de fixer un lieu de dépôt, une salle vaste, saine, propre, point humide, sans cafards et rats, deux abris pour la peinture où nous centraliserions les dons.*

*Je m'emploierai de mon mieux à les rendre abondants et lorsque leur nombre atteindrait une cinquantaine (le Musée de Béziers a débuté par 56 tableaux et 9 sculptures, il en comptait 65 et 9 sculptures en 1865, Cette ne compte encore que 91 tableaux; à ce moment dis-je on nommerait la Commission et l'on installerait les œuvres dans le deuxième étage de l'Hôtel Bonnet-Mel.*

*Cela fait, la question de la Reconnaissance officielle et l'Inauguration par un inspecteur des Beaux-Arts se résoudrait sans difficultés aucune.*

*Il va s'en dire qu'il ne faut point épouvanter le Conseil par ces mots: Installation du Musée.*

*Avec un administrateur aussi intelligent et avisé que vous, il serait puéril et déplacé de ma part d'insister.*

*Cependant, je veux vous répéter que nous pouvons très honorablement débiter avec deux salles :*

*-une au rez-de-chaussée (Sculptures)*

*-et une au second (Peintures et Dessins).*

*Ne manquons pas le train en voulant trop embrasser.*

*Un mot en terminant, je ne crois pas que vous puissiez trouver à Pézenas, meilleur conducteur de train que M. Alliès.*

*Par ma part, je désirerai beaucoup mener la bataille, à Paris, avec un tel lieutenant de Province. Par son activité, son entre gent, sa ténacité de vouloir, son habitude d'écrire et son goût pour les choses d'Art, M. Alliès me paraît le Conservateur désigné de ce futur musée. Il a donné sa mesure et bonne mesure vis-à-vis de Molière, ne l'oublions pas.*

*En somme rien n'est changé à Pézenas, puisque vous êtes là tous les deux et ce m'est un sûr garant de succès. Mille hommages».*

En réponse, le maire indique qu'il fera tout son possible auprès du conseil municipal pour qu'une solution favorable intervienne mais il ajoute : «*dès que les projets du pavage, de l'éclairage et de l'alimentation d'eau soumis actuellement au conseil municipal seront terminés, je mettrai la question du musée et de la bibliothèque à l'ordre du jour en tenant compte du renseignement que vous me donnez dans votre dernière lettre. Bien à vous*».

Louis Montagne ne sera pas réélu en 1912 et ce projet d'un musée et d'une bibliothèque dans l'hôtel de Landes de Saint-Palais sera abandonné mais il s'imposera peu à peu dans les mentalités.

Le 1<sup>er</sup> mars 1921, Albert-Paul Alliès créera le *Comité d'initiative* qui deviendra en juin 1924 *Les Amis de Pézenas* et qu'il présidera jusqu'à son décès. A l'occasion de l'exposition régionale de 1925 organisée sur le pré Saint-Jean du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin, il proposera l'édification d'un pavillon dénommé « *Pavillon des Amis de Pézenas* » pour «*une exposition des arts rétrospectifs du pays piscénois*», préfiguration de ce que pourrait être le futur musée. Ce pavillon, dans lequel seront exposées diverses œuvres d'art provenant de vieilles familles de la ville et de collectivités publiques, recevra plus de 20 000 visiteurs et sera considéré par un journaliste de *L'Eclair* comme le «*clou*» de cette exposition régionale, à la fois musée et salon. *Les Amis de Pézenas* seront récompensés pour cette réalisation par le grand prix du président de la République (un vase de Sèvres).

La même année, Albert-Paul Alliès, n'ayant pas abandonné le projet de création d'un musée, achètera pour l'association à Monsieur Thoumieux, commissaire de police à Marseille, pour 175 francs, la bannière de la société de Sainte-Cécile de Pézenas datant de 1859, aujourd'hui exposée au musée, premier objet acquis pour le futur musée.

En 1927, un nouvel espoir apparaîtra lorsque le conseil municipal venant d'adopter le principe de la construction du Foyer des campagnes, Albert-Paul Alliès proposera l'installation d'une bibliothèque municipale et éventuellement d'un musée, dans les futurs locaux. La bibliothèque verra le jour en 1934, sous la municipalité Jean Bène, mais en ce qui concerne le musée il faudra attendre encore quelques années et la donation de l'hôtel de Saint-Germain, pour que le rêve toujours caressé par notre président-fondateur se réalise.

En effet, en 1928, le baron François de Vulliod sera légataire universel de la comtesse Aimé Le Febvre de Saint-Germain née Marie-Antoinette Laget, sa cousine (par les Gaujal), décédée dans son château du Cayrat à Cazouls-d'Hérault, le 29 avril de la même année. Cette dernière était propriétaire d'un immeuble à Pézenas, 3 rue Michelet (2), lui venant de son frère utérin, Charles Pauzier. En 1900, elle décidera de transformer entièrement cet immeuble pour lui donner l'aspect que nous lui

connaissons aujourd'hui mais elle n'habitera cet hôtel que peu de temps. Les importants travaux seront confiés à l'architecte biterrois Paul Harant (1873-1953) et à l'entrepreneur Millet.

En novembre 1933, le baron et la baronne François de Vulliod informeront personnellement Albert-Paul Alliès de leur volonté de faire don de l'hôtel de Saint-Germain pour y créer un musée, entendant expressément que *Les Amis de Pézenas* soient les promoteurs et les organisateurs de ce musée.

Par la suite, Maître Rouzaud, notaire à Béziers, fera part à Albert-Paul Alliès, de l'intention du légataire universel de Madame de Saint-Germain, de faire don de l'hôtel à l'Etat afin d'y créer un musée, désirant que *Les Amis de Pézenas* en soient les organisateurs.

Le 15 novembre 1934, le futur donateur écrivait au ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts, la lettre ci-après littéralement transcrite:

*«Monsieur le Ministre,*

*J'ai l'honneur de faire don à l'ETAT d'un immeuble m'appartenant, situé à PEZENAS, rue Michelet n° 3, connu sous le nom d'HÔTEL DE SAINT-GERMAIN. J'impose toutefois la condition qu'il sera affecté dans les deux ans à un MUSEE REGIONAL que les souvenirs historiques et littéraires notamment les séjours de Molière, désignent dans cette ancienne capitale politique du LANGUEDOC. Depuis longtemps, tel est le désir de cette Ville. Faute de ressources, jamais il n'a pu être réalisé. Je suis heureux qu'il me soit permis par ce don à l'ETAT, de collaborer à cette création. En agissant ainsi, je veux que l'HÔTEL SAINT-GERMAIN ne soit jamais détourné de sa destination par la décision d'une Assemblée Municipale ou Départementale. L'intérieur vaste et bien approprié pour UN MUSEE est à l'état de neuf puisqu'il a été aménagé il y a à peine plus de vingt ans. Il ne demande aucune réparation. Il peut recevoir, dès après acceptation, les collections. L'hôtel est un immeuble du XVIe siècle bien entretenu qui n'a donc besoin d'aucune réparation. La façade principale a 28 mètres de longueur, la façade latérale 11 mètres. J'ajoute que provisoirement l'ETAT n'aurait pas besoin de nommer un Conservateur appointé. Monsieur A.P. Alliès, Président des «Amis de Pézenas», Auteur d'ouvrages historiques sur cette cité, Membre correspondant de la commission des monuments historiques, se fera un devoir, si vous l'en chargez, d'administrer gracieusement le Musée. Il y aurait donc une très minime dépense d'installation qui incomberait seule à l'ETAT. Je joins à cette lettre une courte notice sur l'Hôtel et quatre vues photographiques: 1°- vue de l'Hôtel, 2°- vue du grand escalier, 3°- vue du Grand Hall prise du palier du 1<sup>er</sup> étage, 4°- seconde vue du hall prise de la cheminée. Dans l'espoir, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien accepter ce don, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués».*

Albert-Paul Alliès fera intervenir auprès du ministère des Beaux-Arts diverses relations, notamment le sénateur Péliasse auquel le directeur général des Beaux-Arts répondra le 16 janvier 1935: «... M. Chauvel, architecte en chef des monuments historiques de l'Hérault, doit se rendre sur place à la fin de ce mois afin d'examiner l'état de l'immeuble et les frais à prévoir pour son aménagement en musée... ».

Entre temps, l'hôtel de Saint-Germain sera inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, mais c'est Monsieur Marius Albagnac, nouveau président des *Amis de Pézenas* à la suite du décès d'Albert-Paul Alliès survenu le 21 février 1935, qui recevra l'inspecteur général des monuments historiques et l'architecte en chef, le 19 octobre 1935.

Un nouveau décès, celui du baron François de Vulliod, surviendra le 19 juillet 1937. Sa veuve, la baronne de Vulliod née Edith de Romeuf et son légataire universel, son cousin le baron Henri de Vulliod époux de Suzanne Hüe, «*voulant honorer la mémoire de feu monsieur le baron François de Vulliod et répondre à ses désirs les plus ardents*» s'engageront à maintenir le projet de donation de l'hôtel de Saint-Germain, à l'Etat ou à la Ville de Pézenas qui avait déjà accepté ce don le 27

décembre 1941 en cas de refus de l'Etat. Monsieur Albagnac poursuivra les négociations auprès de la direction des Beaux-Arts, appuyé par le sénateur Roustan, mais ce n'est que le 24 mars 1942 que le secrétaire d'Etat à l'Education nationale, à la Jeunesse et aux Beaux-Arts, fera connaître sa décision au préfet de l'Hérault en ces termes: « A la date du 17 janvier dernier vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de création d'un musée régional dans l'hôtel de Saint Germain sis, 3 rue Michelet à Pézenas, que M. de Vulliod, héritier de M. François de Vulliod se propose de donner à l'Etat où à la ville.

*J'ai l'honneur de vous faire savoir que le musée piscénois envisagé, présentant un intérêt régional et local, plutôt que national, mon administration n'a pas la possibilité de retenir l'offre de donation. Je ne puis toutefois qu'encourager à nouveau la commune à accepter cette offre et je suis disposé à apporter mon appui et les conseils de mes services techniques, pour la construction de ce musée. Je ne puis que vous laisser le soin d'en aviser les intéressés et d'intervenir en ce sens auprès de la municipalité de Pézenas».*

Le général Alfred Montagne se chargera dans une période difficile, des nouvelles démarches, notamment auprès du maire Raoul Peuchot, pour faire aboutir ce projet de donation à la Ville de Pézenas. L'acte authentique sera enfin reçu en l'hôtel de Ville, par Maître Jacques Navas, notaire à Pézenas, le 4 juin 1942. Il sera consenti sous diverses conditions particulières, dont celles-ci-après rapportées: «La Ville de Pézenas s'engage à affecter l'immeuble objet de la présente donation à l'établissement d'un musée artistique, archéologique, folklorique et à faire apposer sur ledit Hôtel particulier l'inscription portant ces mots «Musée de Vulliod-Saint-Germain».

*Elle confiera l'organisation et l'administration de ce musée à l'Association «Les Amis de Pézenas », fondée en mil neuf cent vingt et un par monsieur Albert-Paul Alliès, et ayant son siège à Pézenas.*

*La Ville de Pézenas assurera l'entretien de l'immeuble, la garde, et la conservation des objets qui y sont et seront contenus ainsi qu'à faire tous les frais de gardiennage et de conciergerie.*

*Etant ici indiqué qu'au cas où l'immeuble dont s'agit ne serait plus affecté à l'usage de musée fonctionnant dans les conditions ci-dessus, et ce pour une raison quelconque, cet immeuble ainsi que les objets contenus donnés par monsieur le Baron de Vulliod et Madame née Marie Hüe, feraient retour obligatoirement aux donateurs, à leurs héritiers ou à leurs ayants droit.*

*En outre et comme autre condition particulière, Monsieur et Madame Henri de Vulliod, donateurs, interdisent expressément à la Ville de Pézenas d'aliéner l'immeuble donné et ce sous peine de révocation de la présente donation, se réservant expressément à cet effet, l'action révocatoire pour eux, leurs héritiers et ayants droit ; ledit immeuble devant être à perpétuité affecté à usage de musée de la Ville de Pézenas».*

Monsieur Albagnac, en sa qualité de président de l'association, passera le 11 juin 1942, une convention avec la Ville de Pézenas pour l'organisation, l'administration et la gestion du musée de Vulliod-Saint-Germain, devenu entre temps le siège des Amis de Pézenas à la demande du baron François de Vulliod. Cette convention prévoyait notamment dans son article 10°: «En cas de dissolution des «Amis de PEZENAS» dans leur forme actuelle, leur rôle d'organisation, d'administration et de gestion fixé par l'acte de donation, sera dévolu de droit au « Comité du Musée », qui prendra automatiquement le titre d' «AMIS DE PEZENAS» et aura qualité pour servir de noyau à une association nouvelle, exclusivement consacrée au Musée».

L'aménagement du musée aura lieu immédiatement, sous la conduite du nouveau président de l'association, le général Montagne, aidé par un « Comité du musée » nouvellement créé au sein de l'association. Du mobilier provenant de l'hôtel de ville et de l'hôtel-Dieu de Pézenas, ainsi qu'une importante collection de coquillages viendront s'ajouter aux cinq tapisseries d'Aubusson données

avec d'autres objets par la famille de Vulliod et aux dons de quelques généreux piscénois, permettant ainsi l'ouverture de certaines salles du musée qui sera inauguré officieusement le 18 mai 1943 par Monsieur Hautecoeur, secrétaire général des Beaux-Arts. Le musée n'ayant pu être ouvert au public d'une façon régulière de 1943 à 1947, l'inauguration officielle n'aura lieu que le 15 juin 1947 avec une exposition organisée par *les Amis de Pézenas*, intitulée « *Rétrospective des anciennes collections d'art de Pézenas* ».

La reconstitution de la cuisine piscénoise se fera en 1949 mais il faudra attendre les années 1960 pour voir un réaménagement complet du musée grâce au legs de l'importante collection du docteur et Madame François Bastard née Amélie Senaux, à la suite du décès de cette dernière survenu en 1956. Ce ne sont pas moins de 180 pièces d'ameublement (armoires, bahuts, cabinets, commodes, fauteuils, miroirs, sculptures, tableaux et bibelots divers) et 200 pièces de céramiques (Compagnie des Indes, Delft, Marseille, Montpellier, Moustiers, Lunéville, Nevers, Strasbourg, Sèvres...) qui avec le dépôt des 68 pots de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Pézenas, viendront enrichir les collections. Notre regretté ami Jean Nougaret en sera le premier conservateur, fonction qu'il occupera bénévolement de 1969 à 1976 et sera remplacé en 1978 par Laure Gigou, conservateur départemental, qui assurera ce poste jusqu'à sa retraite en 2010.

Aujourd'hui le musée de Vulliod-Saint Germain, essentiellement musée d'arts décoratifs, bénéficie depuis 2002 du label « *Musée de France* » et est administré par une commission tripartite composée de représentants de la Municipalité, du Conseil Général et des *Amis de Pézenas*.

Il aura fallu attendre 44 ans pour que le musée de Pézenas « rêvé » par Albert-Paul Alliès et le baron François de Vulliod voit enfin le jour. La réalisation de ce rêve aura été possible grâce à la persévérance des *Amis de Pézenas*, plus particulièrement de ses présidents successifs, et de la famille de Vulliod que nous ne remercierons jamais assez pour sa générosité qui suscitera par la suite de nombreux dons et legs provenant principalement de piscénois .

Alain Sirventon

### **Notes**

(1) 18 cours Jean-Jaurès.

(2) aujourd'hui 3 rue Albert-Paul Alliès.

### **Sources**

Archives des Amis de Pézenas

Archives du musée

Gigou Laure: *Histoire de la donation du musée* (conférence du 14/09/2001)